



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE ECOBANK ET L'UPRAD



Un soutien renforcé pour les commissionnaires en douane au Togo P.4

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA MARITIME



Un budget au service du développement et de la santé des populations pour 2025 P.2

GUINÉE

De nouveaux billets pour atténuer la crise de liquidité P.6



PREMIER « SOCIAL BOND » DE L'UEMOA ÉMIS PAR LA CRRH-UEMOA

Une opération historique à fort impact social sur les populations de l'Union

Page 3



Le Conseil régional de la Maritime

Un budget au service du développement et de la santé des populations pour 2025

Lors de sa troisième session ordinaire, le Conseil régional de la Maritime a franchi une étape significative dans le processus de développement local en validant son premier budget primitif pour l'exercice 2025, s'élevant à 810,96 millions FCFA. Ce budget met en avant une volonté manifeste d'accélérer les projets structurants, en allouant près des trois quarts de ses ressources (73,15 %) aux investissements, tandis que le reste sera dédié au fonctionnement.

Anissatou AFFO

Parmi les priorités clairement établies dans cette enveloppe budgétaire, la santé occupe une place centrale, avec une dotation de 85 millions FCFA. Ce montant servira à financer plusieurs projets clés, qui montrent l'engagement du Conseil à améliorer l'infrastructure sanitaire de la région. Parmi les initiatives notables figure la construction d'une nouvelle maternité au sein de la polyclinique de Vogan, avec un investissement de 36 millions FCFA. Cette infrastructure vise à réduire la mortalité maternelle et infantile dans la région, en facilitant l'accès à des soins de qualité. De plus, une attention particulière sera accordée à l'hôpital d'Asahoun, qui bénéficiera d'une réhabilitation de son service de radiologie à hauteur de 13 millions FCFA. Parallèlement, la maternité

d'Afagnan sera rénovée pour un montant similaire de 36 millions FCFA, modernisant ainsi les installations afin d'accueillir et de traiter efficacement les patientes. En outre, le budget prévoit également l'acquisition d'une ambulance et des équipements techniques destinés au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Tsévié, pour un coût total de 65 millions FCFA. Ces investissements essentiels dans le secteur de la santé visent à renforcer la capacité de réponse des établissements de santé face aux besoins croissants de la population.

Le secteur éducatif n'est pas en reste, puisque le budget alloue 50 millions FCFA à la construction et à la réhabilitation de bâtiments scolaires, ainsi qu'à l'achat de mobiliers pour améliorer l'accueil des élèves. Cette initiative est cruciale dans un pays où l'accès à une éducation de qualité demeure un défi. En améliorant les infrastructures

scolaires, le Conseil régional espère non seulement augmenter le taux de scolarisation, mais également améliorer les conditions d'apprentissage pour les enfants.

En ce qui concerne l'accès à l'eau et à l'assainissement, une somme significative de 160 millions FCFA a été répertoriée, démontrant une réelle volonté d'améliorer ces services essentiels. Ces investissements incluent 100 millions FCFA pour des adductions d'eau, garantissant ainsi un accès à l'eau potable pour les populations, et 60 millions FCFA prévus pour des travaux d'assainissement, contribuant ainsi à l'amélioration de l'hygiène publique.

Enfin, le budget prévoit également 37 millions FCFA pour le développement d'infrastructures administratives et 55 millions FCFA pour l'acquisition de matériels de transport et d'équipements. Ces



initiatives visent à renforcer la capacité opérationnelle du Conseil régional, lui permettant de mieux mener à bien ses missions envers les populations. « Ce budget s'inscrit dans les orientations nationales et vise à répondre aux besoins essentiels des populations », a déclaré le président du Conseil, Komla Edoh. Il a également loué l'esprit de collaboration et d'engagement des conseillers régionaux, qui témoignent d'un dévouement commun pour le développement de la Maritime. Le premier budget primitif du Conseil régional de la Maritime pour l'exercice 2025 manifeste une orientation claire vers le développement durable et le bien-être des populations. En misant sur les secteurs clés comme la santé, l'éducation et l'assainissement, la région espère catalyser un changement positif et durable. Les décisions

prises lors de cette session ordinaire témoignent d'une prise de conscience des enjeux locaux et d'une volonté collective d'améliorer la qualité de vie des Togolais.

En miroir, il convient de noter que le Conseil régional des Savanes a également adopté, à la mi-août, un budget primitif de 840 millions FCFA, consacré en priorité à l'éducation, à la santé et à l'agriculture. Ce budget prévoit la construction de blocs de maternité dans quatre préfectures, de nouveaux bâtiments scolaires pour dix établissements du secondaire, ainsi qu'un soutien à la filière coton et aux cultures vivrières. Cette dynamique entre les différentes régions du Togo montre un engagement global pour le développement du pays, assurer un avenir meilleur aux générations suivantes.

Dépréciation

L'OTR baisse les prix de douane pour certains véhicules en souffrance

(Togo Officiel) - L'Office togolais des recettes (OTR) a lancé le lundi 1er septembre une campagne de dépréciation de 20 % sur les valeurs des véhicules de plus de cinq ans d'âge, en souffrance sous douane.

Cette mesure temporaire s'inscrit dans une logique d'allègement fiscal. Elle vise à désengorger les parcs automobiles afin d'inciter aux nouvelles commandes de

fin d'année.

Concrètement, la dépréciation sera effective jusqu'au 15 novembre 2025. Toutefois, les opérateurs disposent d'un délai supplémentaire, jusqu'au 30 novembre 2025,



pour finaliser la liquidation et le paiement des droits et taxes afférents. Passé ce délai, « la dépréciation accordée sera automatiquement annulée », a souligné le commissaire

général de l'Office, Philippe Kokou Tchodie, avant de préciser que « la mesure ne s'applique pas aux véhicules bénéficiant des avantages prévus par d'autres

dispositions ».

Pour rappel, cette initiative est régulièrement mise en œuvre presque chaque année. L'an dernier, la dépréciation avait même atteint 30 %.

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

PREMIER « SOCIAL BOND » DE L'UEMOA ÉMIS PAR LA CRRH-UEMOA

Une opération historique à fort impact social sur les populations de l'Union

La BRVM a procédé ce mercredi 3 septembre 2025 à la cotation de l'emprunt obligataire de la Caisse Régional de Refinancement Hypothécaire (CRRH-UEMOA) dénommé « Social Bond CRRH-UEMOA 6% 2025-2040 » d'un montant de 60 milliards FCFA.

À travers cette cotation, la BRVM a écrit une nouvelle page de l'histoire du marché financier régional de l'UEMOA avec l'admission à sa cote, pour la première fois, d'une obligation sociale dédiée exclusivement au financement du logement abordable dans notre Union. En effet, ce « Social Bond » de la CRRH-UEMOA vise à réduire les inégalités sociales en favorisant l'accès au logement pour

les ménages à revenus faibles ou modestes de notre sous-région. Avec cette deuxième admission à sa cote, après la première cotation du « Gender Bond » d'Ecobank Côte d'Ivoire le 12 juin 2025, la BRVM devient la 2ème place africaine en matière de cotation de « Social Bonds », juste après Johannesburg qui en compte quatre (4). C'est une avancée majeure pour la finance durable dans l'UEMOA qui souhaite être à l'avant-

garde en Afrique sur les questions de durabilité et qui a clairement affiché son ambition d'être en première ligne de la lutte pour l'inclusivité. La BRVM a saisi l'occasion de cette cérémonie pour inviter les États de l'Union, les Institutions régionales et internationales ainsi que le secteur privé à profiter des opportunités offertes par le Marché Financier Régional pour concrétiser leurs engagements pour la durabilité. La souscription de 112% enregistrée traduit l'émergence d'investisseurs à impact dans notre sous-région et leur confiance en les performances de notre



marché. C'est l'occasion de saluer la vision structurante des plus Hautes Autorités de l'UEMOA, la convergence d'actions des Organes et Institutions Communautaires (Commission de l'UEMOA, BCEAO, BOAD et AMF-UMOA) pour un meilleur financement de nos

économies. Félicitations à la CRRH-UEMOA, à la SGI Impaxis Securities, à toutes les SGI de l'UEMOA ainsi qu'aux investisseurs régionaux et internationaux dont PROPARCO du Groupe AFD qui ont fait de cette première opération, un véritable succès.

Rapport de gestion de la commune Lacs 1

Un bilan positif de 5,46 milliards FCFA sur la période 2020-2024, malgré des défis à surmonter

La commune de Lacs 1, située sur les rives du magnifique lac Togo, a récemment dévoilé son rapport de gestion couvrant les exercices de 2020 à 2024, ainsi que le compte administratif de l'année 2025. Cet événement, qui s'est tenu en fin de semaine dernière à Aného, a constitué une occasion pour les autorités locales de dresser un bilan des actions menées durant ces cinq dernières années. Avec des budgets successifs totalisant 5,46 milliards FCFA, la commune a su mobiliser des recettes de 2,59 milliards FCFA, tandis que les dépenses se sont élevées à 2,78 milliards FCFA.

Yves ATCHANOUVI

Ce rapport met en lumière les investissements réalisés dans plusieurs secteurs clés tels que l'éducation, la santé, les infrastructures et l'assainissement. La commune a entrepris des projets d'envergure, dont la construction et la réhabilitation d'écoles et de centres de santé, le développement de marchés populaires, ainsi que l'acquisition d'engins lourds pour améliorer les infrastructures locales. En termes d'électrification, des lampadaires ont été installés dans plusieurs

quartiers, contribuant ainsi à la sécurité et à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Les efforts pour améliorer l'environnement et la qualité de vie ne se sont pas arrêtés là. L'administration municipale a également investi dans l'aménagement d'espaces verts, indispensable pour le bien-être des citoyens, et a organisé des campagnes de sensibilisation et de reboisement. Ces actions visent à promouvoir un cadre de vie agréable et durable, et constituent un pas en avant vers la réalisation de l'ambition du maire, Me Aquereburu Coffi Alexis, qui souhaite faire de Lacs 1 « la commune la plus verte du

Togo d'ici à 2050. » Cependant, malgré ces réalisations élogieuses, la commune fait face à un défi crucial : la mobilisation des recettes locales. En effet, bien que les projets aient été financés par des ressources diverses, dont des appuis extérieurs, le maire a mis en lumière l'importance pour les habitants de s'acquitter régulièrement des taxes afin de soutenir ces initiatives. Les taxes locales constituent une part essentielle du budget communal et leur collecte est un levier stratégique pour renforcer l'autonomie financière de la commune. La commune de Lacs 1 possède également plusieurs atouts qui faciliteront son



développement économique. Située à la frontière avec le Bénin et le corridor Abidjan-Lagos, ainsi que son accès direct à l'Atlantique, Lacs 1 se positionne avantageusement pour développer de nouvelles activités, notamment dans le secteur du tourisme. Le patrimoine historique et culturel de la région représente également une opportunité à exploiter pour attirer les visiteurs et dynamiser l'économie locale. Ainsi, la commune Lacs 1 est à un tournant important de son développement. Si les avancées réalisées au

cours des dernières années sont notables, la prise en compte des défis de financement et l'engagement de la population seront des facteurs déterminants pour transformer ces aspirations en réalité tangible. Avec une vision claire et un engagement collectif, Lacs 1 pourrait non seulement réaliser son ambition de devenir la commune la plus verte du Togo, mais également se positionner comme un modèle de développement durable et inclusif dans la région.

Partenariat stratégique entre Ecobank et l'UPRAD

Un soutien renforcé pour les commissionnaires en douane au Togo

Le lundi 1er septembre 2025, lors d'une cérémonie officielle tenue à Lomé, la filiale togolaise du groupe bancaire panafricain Ecobank a signé un accord de partenariat avec l'Union professionnelle des commissionnaires agréés en douane (UPRAD). Ce partenariat vise à accompagner les membres de cette organisation dans l'optimisation de leurs activités tout en répondant aux défis économiques du pays.

Anissatou AFFO

Avec la signature de cet accord, Ecobank franchit un nouveau pas dans son engagement envers le secteur économique togolais. La banque a élaboré une gamme de produits bancaires destinés à faciliter les opérations des commissionnaires en douane, qui jouent un rôle crucial dans le commerce international en assurant la conformité des transactions avec les réglementations douanières. Parmi les produits offerts, les soumissions cautionnées se distinguent par leur portée, car elles sont accessibles à tous les commissionnaires agréés, incluant des solutions adaptées à la gestion des marchandises et à d'autres formalités douanières.



Akakpo Koffi, le secrétaire général de l'UPRAD, souligne l'importance de ces dispositifs financiers : « Parfois, nous avons des marchés ou des contrats, mais avant leur exécution, la réglementation nationale impose de lever des fonds afin de payer les droits et taxes pour le compte de nos commettants, avant d'être remboursés. Dans ces situations, la ligne de

crédit devient nécessaire. » Cette déclaration met en lumière les défis de financement auxquels font face les commissionnaires, et la volonté d'Ecobank de les accompagner est cruciale pour dynamiser le secteur. En plus des soumissions cautionnées, les membres de l'UPRAD auront accès à des lignes de crédit, notamment sous forme de découverts, pour leur permettre de

faire face aux exigences financières de leurs activités. Cette initiative de la banque est d'autant plus significative dans le contexte économique actuel, où la fluidité des opérations commerciales peut faire une différence entre la réussite et l'échec. Un aspect particulièrement novateur de ce partenariat est l'attention spécifique portée aux femmes entrepreneures. Ecobank a prévu de mettre en place une ligne spéciale de crédit avec des conditions assouplies pour les femmes membres de l'UPRAD. « L'objectif est d'inciter davantage de femmes à s'orienter vers cette activité », a affirmé Estelle Komlan, la directrice générale d'Ecobank Togo. Au-delà de l'accompagnement financier, le partenariat prévoit également un investissement significatif de la part d'Ecobank. La banque a exprimé son intention de participer au financement du projet de construction du siège

de l'UPRAD, dont le coût est estimé à 3 milliards FCFA. Cet investissement démontre la volonté d'Ecobank non seulement de soutenir les commissionnaires, mais aussi de contribuer à l'amélioration de l'infrastructure nécessaire au fonctionnement efficace de leur métier. Ce nouvel accord de partenariat entre Ecobank et l'UPRAD représente une avancée majeure pour les commissionnaires en douane au Togo, en offrant des solutions financières adaptées aux défis qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Par cette initiative, Ecobank renforce sa position en tant qu'acteur clé du développement économique en Afrique et réaffirme son engagement à soutenir différents secteurs économiques du pays. Un soutien qui vient à point nommé pour dynamiser le commerce et contribuer à la croissance économique du Togo dans un environnement global compétitif.

Lancement du 7^e rapport national

Le Togo renforce son engagement en faveur de la conservation de la biodiversité

Le vendredi 29 août, le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières a lancé le processus d'élaboration de son 7^e rapport national. Cet événement s'est tenu à Lomé et a réuni une multitude de parties prenantes, avec pour objectif de stimuler la participation active des acteurs nationaux dans ce projet crucial.

Patience SALLAH

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et répond spécifiquement à l'article 26 de cette convention, qui appelle les pays signataires à soumettre périodiquement des rapports sur leurs efforts en matière de conservation de la biodiversité.

L'atelier a réuni des représentants des ministères sectoriels, d'institutions spécialisées ainsi que des partenaires techniques et financiers, soulignant ainsi l'importance d'une approche collaborative. Cette collecte de données paraît essentielle pour évaluer l'état des lieux des avancées réalisées par le Togo en matière de biodiversité et pour identifier les écarts à combler. Ce 7^e rapport national, qui

portera sur la période 2021-2025, sera un document fondamental non seulement pour rendre compte des progrès réalisés, mais aussi pour proposer des mesures correctives et des ajustements stratégiques. Il permettra également à l'État de faire le point sur l'atteinte des cibles fixées au niveau national et mondial, tout en tenant compte des défis rencontrés dans l'application des solutions basées sur la nature.

Le lieutenant-Colonel Samarou a souligné l'importance de ce rapport dans la valorisation du rôle du Togo au sein du cadre mondial pour la biodiversité. Cela inclut l'affirmation d'un engagement fort à

préserver les écosystèmes tant terrestres qu'aquatiques, élément crucial pour la sécurité alimentaire, la santé des populations et le bien-être général. Le résultat attendu de cette initiative n'est pas anodin : le Togo aspire à restaurer, conserver et utiliser durablement sa biodiversité d'ici à 2050. Cette ambition témoigne d'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux au sein du pays et de la nécessité de préserver un patrimoine naturel inestimable pour les générations futures. La sensibilisation des parties prenantes sur les enjeux de la biodiversité joue un rôle essentiel dans cette démarche. Elle sera cruciale

pour générer un engagement collectif et mobiliser les ressources nécessaires. le lancement du 7^e rapport national sur la biodiversité représente une avancée significative pour le Togo dans la dynamique de conservation de son environnement. Alors que les défis environnementaux se multiplient à l'échelle mondiale, l'engagement du Togo à élaborer des rapports transparents et à impliquer diverses parties prenantes semble être une étape essentielle vers un avenir durable. En mettant l'accent sur la collaboration et les initiatives basées sur la nature, le pays pourrait non seulement améliorer sa situation écologique, mais aussi servir de modèle pour d'autres nations engagées dans la lutte pour la conservation de la biodiversité.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 2 septembre 2025

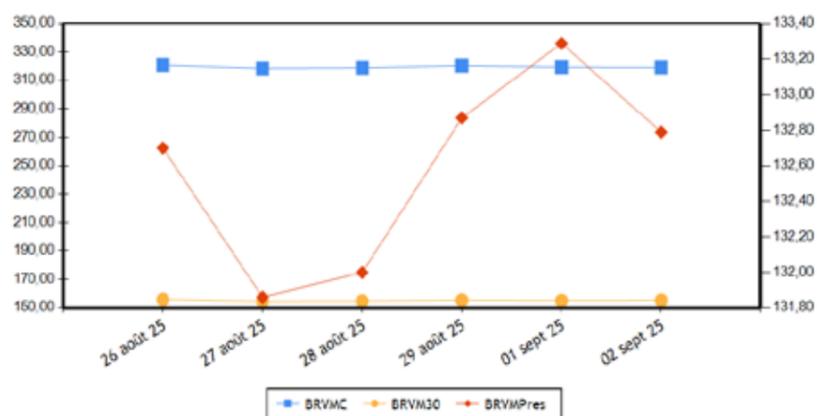
N° 165

BRVM COMPOSITE	319,27
Variation Jour	-0,06 %
Variation annuelle	15,67 %

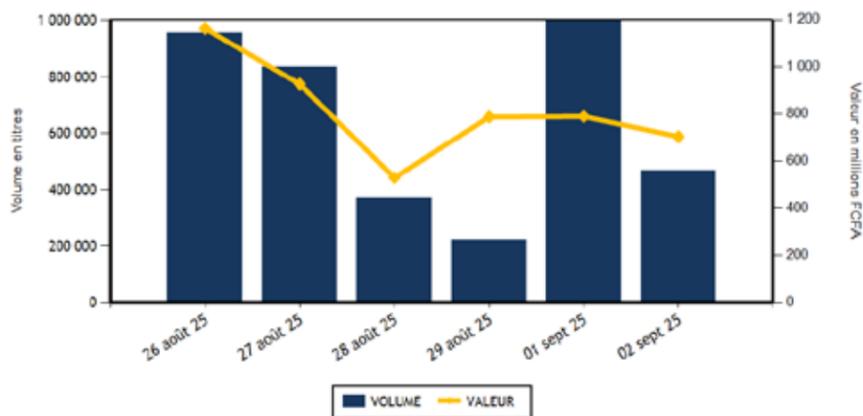
BRVM 30	155,44
Variation Jour	0,14 %
Variation annuelle	12,04 %

BRVM PRESTIGE	132,79
Variation Jour	-0,38 %
Variation annuelle	15,63 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	12 309 801 340 854	-0,06 %
Volume échangé (Actions & Droits)	467 761	-53,18 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	704 236 684	-10,60 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	15	-16,67 %
Nombre de titres en baisse	20	5,26 %
Nombre de titres inchangés	11	22,22 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 860 892 403 542	-0,07 %
Volume échangé	42	-87,35 %
Valeur transigée (FCFA)	420 000	-87,11 %
Nombre de titres transigés	2	-33,33 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	2	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	910	7,06 %	51,67 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	690	6,98 %	-8,00 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	17	6,25 %	6,25 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	3 665	2,23 %	93,92 %
BIIC BN (BICB)	5 305	1,73 %	

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNILEVER CI (UNLC)	45 300	-7,49 %	599,61 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	2 500	-4,94 %	-2,91 %
SETAO CI (STAC)	710	-2,74 %	57,78 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 335	-2,51 %	1,74 %
BERNABE CI (BNBC)	1 750	-1,96 %	64,32 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	132,79	-0,38 %	15,63 %	24 966	234 914 805	10,12
BRVM-PRINCIPAL (**)	37	191,60	0,13 %	38,73 %	442 795	469 321 879	12,52

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE (**)	11	251,95	-1,93 %	114,68 %	32 108	113 571 740	8,13
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	723,05	-0,07 %	-5,36 %	11 834	67 762 710	10,08
BRVM - FINANCES	16	125,97	0,39 %	23,80 %	352 253	349 875 244	8,25
BRVM - TRANSPORT	1	348,80	0,00 %	6,15 %	1 325	1 887 760	3,68
BRVM - AGRICULTURE	5	329,57	0,03 %	67,23 %	18 924	100 338 290	10,69
BRVM - DISTRIBUTION	7	398,72	1,80 %	18,92 %	45 525	55 293 820	54,91
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	629,42	-0,27 %	-3,09 %	5 792	15 507 120	11,06

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	94,34	-0,08 %	-5,66 %	9 866	61 940 120	9,98
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	124,73	3,43 %	24,73 %	54 118	64 778 885	76,14
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	123,80	0,39 %	23,80 %	352 253	349 875 244	8,25
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	209,51	-1,61 %	109,51 %	21 568	148 420 990	9,01
BRVM - INDUSTRIELS	6	137,76	-0,73 %	37,76 %	13 724	43 929 555	4,94
BRVM - ENERGIE	4	108,65	-0,25 %	8,65 %	14 264	29 469 300	13,30
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	103,71	0,29 %	3,71 %	1 968	5 822 590	8,55

Guinée

De nouveaux billets pour atténuer la crise de liquidité

La Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) a réceptionné, ce dimanche 31 août, un nouveau lot de billets de banque destiné à alimenter les guichets des banques commerciales et les distributeurs automatiques. L'annonce, faite dans un contexte de fortes tensions sur les liquidités, vise à répondre à l'urgence sociale et économique.

Selon la BCRG, cette opération a pour objectif d'atténuer les difficultés rencontrées par les ménages et les entreprises dans leurs retraits quotidiens. Toutefois, l'institution monétaire reconnaît elle-même que la crise actuelle n'est pas liée à une insuffisance de production de billets, mais à leur mauvaise circulation. Près de 94 % des billets émis restent hors du circuit bancaire, thésaurisés par les ménages ou absorbés par l'économie informelle. Cette rétention massive crée une rareté artificielle du cash

et alimente un cercle vicieux : plus les Guinéens perdent confiance dans le système bancaire, plus ils conservent leurs liquidités, aggravant ainsi la pénurie. Au-delà de l'aspect opérationnel, la crise des liquidités révèle les fragilités structurelles de l'économie guinéenne. Elle met en lumière un faible taux de bancarisation, une dépendance persistante à l'économie informelle et une méfiance généralisée vis-à-vis des institutions financières.

La stratégie de la BCRG : urgence et réformes structurelles

Consciente que l'injection de billets ne constitue pas une solution durable, la Banque centrale dit agir sur deux fronts. D'une part, elle s'efforce de sécuriser l'approvisionnement immédiat en cash pour soulager la population. D'autre part, elle mise sur des réformes de fond : accélérer la bancarisation, promouvoir les paiements électroniques et restaurer la confiance dans le système bancaire. Mais ces ambitions se heurtent à une réalité politique et sociale complexe. La réticence affichée par certains membres du gouvernement, dont le Premier ministre, témoigne des divergences sur la gestion de la crise et sur



la crédibilité de l'institution monétaire.

Vers une sortie de crise ?

Si la réception de nouveaux billets apporte une bouffée d'oxygène temporaire, elle ne saurait, à elle seule, régler le problème. Les économistes s'accordent à dire que la fin durable de la crise dépendra de la capacité de la Guinée à moderniser son système

financier, à réduire l'emprise de l'économie informelle et à instaurer une véritable culture de confiance entre les citoyens et leurs banques. La question reste donc ouverte : la Guinée vient-elle de poser les bases d'une sortie progressive de la crise de liquidité, ou s'agit-il d'un simple répit dans une tempête financière plus profonde ?
Finantiafrik.com

Investissement

Le commerce bilatéral Singapour-Afrique a crû de 54% entre 2020 et 2024

(Agence Ecofin) - Déjà premier investisseur en Afrique parmi les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la cité-Etat renforce son tropisme africain avec de nouveaux accords bilatéraux sur l'investissement, en ces temps marqués par des perturbations significatives des flux commerciaux internationaux.

Les échanges commerciaux entre Singapour et l'Afrique sont passés de 12,1 milliards de dollars singapouriens (9,4 milliards \$) en 2020 à 18,7 milliards de dollars singapouriens en 2024, enregistrant une hausse de 54% durant cette période, selon des données publiées le mardi 26 août 2025 par Enterprise Singapore (EnterpriseSG), l'agence gouvernementale chargée de la promotion du commerce et des investissements.

Les investissements cumulés des entreprises singapouriennes sur le continent ont, quant à eux, atteint 26,9 milliards de dollars singapouriens à fin

2023, a-t-on précisé de même source.

Ces investissements, qui ont été réalisés par plus de 100 entreprises opérant dans des secteurs allant de l'énergie aux infrastructures en passant par les services numériques, les biens de consommation, les transports et la logistique, placent le dragon asiatique au rang de premier investisseur en Afrique parmi les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Ces données ont été publiées en marge de la 8e édition du Forum d'affaires Afrique-Singapour (ASBF), qui s'est tenue du 26 au 28 août à Singapour autour du thème « Relier les capacités, tracer la voie d'une croissance



durable », en présence de plus de 700 chefs d'entreprises et responsables gouvernementaux originaires d'une quarantaine de pays du continent.

Le Forum d'affaires a été notamment marqué par la signature de traités d'investissements bilatéraux entre Singapour d'un côté et la Côte d'Ivoire et le Nigeria de l'autre, pour favoriser l'augmentation des flux d'investissement entre la cité-État et ces deux marchés clés de l'Afrique de l'Ouest. Des accords ont été également

conclus entre des entreprises singapouriennes et leurs homologues africaines. Il s'agit, entre autres, d'un protocole d'accord entre le négociant de matières premières Valency International et Revata Carbon, une entreprise singapourienne qui fabrique des produits écologiques à partir de déchets agricoles, portant sur le lancement d'une usine de biocarbone en Côte d'Ivoire. Cette usine transformera les coques de noix de cajou issues des activités de Valency

en biocarbone destiné à la production d'engrais et d'énergie propre. La société singapourienne Embed Financial Group Holdings s'est également associée à l'entreprise ghanéenne Purpleline Solutions pour numériser les processus d'assurance dans le pays d'Afrique de l'Ouest. Arkadhia Technology, une société singapourienne spécialisée dans les technologies climatiques, et sa compatriote Afarinick Company ont par ailleurs signé un accord avec la société ghanéenne CJ Commodities et Oman Carbon pour lancer un projet agroforestier à grande échelle au Ghana. Pour rappel, Enterprise Singapore avait signé, en octobre 2024, un accord avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) pour accroître l'accès aux financements en faveur des entreprises singapouriennes désirant s'installer en Afrique. Le montant à allouer par entreprise ainsi que les critères d'éligibilité aux financements n'ont pas été précisés.

Education

Distribution de kits alimentaires aux personnes vulnérables

Le 27 août 2025, le Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme (MASSPF), a organisé une grande opération de remise de kits alimentaires au profit des populations vulnérables du Grand Lomé. Cette activité s'est déroulée sur deux sites du Grand Lomé à savoir : Tokoin-Gbonvié et Agoè-Logopé.



Ces initiatives s'inscrivent dans la volonté du Gouvernement d'apporter un soutien concret aux ménages fragiles, aux malades et aux personnes en situation de handicap. Le matin à Tokoin-Gbonvié, la première cérémonie s'est déroulée au centre communautaire de Tokoin-Gbonvié, dans la commune Golfe 3. Plusieurs autorités étaient présentes : le représentant du Ministère, le Maire de la commune, le Directeur général-adjoint de l'ANPC,

la Directrice de l'Agence nationale de solidarité ainsi que le Chef du quartier. Les ménages vulnérables de la zone ont reçu des kits composés de sacs de riz, de maïs, de cartons de sardines et de tomates. Au nom des bénéficiaires, Madame Dédévi FOLLY a exprimé leur profonde gratitude et salué cette action de proximité du Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, à travers les initiatives du Ministère de l'action Sociale, de

la Solidarité et de la Promotion de la Femme. Dans la soirée à Agoè-Logopé, l'opération s'y est poursuivie au profit d'autres groupes de ménages vulnérables rigoureusement identifiés. Au nom de Madame la Ministre de l'Action Sociale, Professeure Kossiwa ZINSOU-

KLASSOU, son représentant, Monsieur Kodjovi KPONOR, Attaché de cabinet a adressé un message fort : « La vulnérabilité est une réalité présente dans tous les pays. Madame la Ministre vous exprime toute son attention et sa compassion. Ces kits vous sont offerts comme un signe de solidarité et

de renforcement de votre résilience. » Très touchée, Madame TETEKPO, agricultrice bénéficiaire, a remercié le Président du Conseil, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE, pour son engagement en faveur des veuves, orphelins et malades.

Santé/ Prévention et bien-être

La 7e édition du MaBEST annoncée du 4 au 9 novembre à Lomé

Lomé, 2 sept. (ATOP) – La 7^e édition du Marché du Bien-être et de la Santé au Togo (MaBEST), un rendez-vous annuel consacré à la promotion de la santé publique, du bien-être et de la prévention sanitaire, se tiendra du 4 au 9 novembre prochains à Lomé. L'annonce a été faite, le mardi 2 septembre, par le président du comité d'organisation, Basile Mignaké, au cours d'une conférence de presse au marché de Totsi.



Placée sous le thème : « Prévenir, c'est guérir », cette édition entend renforcer la sensibilisation des populations sur les comportements favorables à la santé, notamment l'adoption de régimes alimentaires équilibrés, la pratique régulière d'activités physiques et l'hygiène de vie préventive. Elle prévoit également des services de dépistage et de consultation gratuits, afin de favoriser le diagnostic précoce des pathologies chroniques. Le programme comprend des actions de proximité

telles que des campagnes de sensibilisation dans les marchés communautaires d'Adidogomé Assiyéyé et de Hanoukopé, des causeries éducatives à l'endroit des conducteurs de taxi-motos, ainsi que des séances de dépistage et de consultation sur le surpoids, l'obésité, l'hypertension artérielle et le diabète. Une sensibilisation en milieu scolaire est aussi prévue au lycée de Zanguéra. En complément, une conférence publique réunira des experts en santé publique et en médecines alternatives autour de thématiques

clés : la préparation de repas équilibrés à base de produits locaux, la relation entre alimentation et activité physique pour le maintien d'un poids santé, la prévention des maladies non transmissibles et la place des compléments alimentaires dans le système de santé togolais. Le MaBEST 2025 prévoit également un symposium des praticiens des médecines alternatives, une journée de réflexion sur le rôle des médias dans la promotion de la santé, ainsi qu'une exposition-dégustation dédiée aux infusions à visée

thérapeutique. « Notre objectif est de renforcer la conscience sanitaire des populations. Trop souvent, les citoyens ne prennent la mesure de l'importance de la santé qu'après l'apparition de la maladie, ce qui constitue un risque majeur », a souligné M. Mignaké. À travers cette édition, dit-il, « nous voulons alerter sur les maladies non transmissibles et promouvoir des mesures préventives efficaces, basées sur une alimentation saine, une bonne hygiène de vie, l'activité

physique et les médecines complémentaires ». Créé en 2017 par le journal Santé-Education, le MaBEST s'inscrit dans l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale Togo 2025, qui vise à garantir la couverture sanitaire et l'accès universel aux services de santé de base. Ce cadre d'échanges et de sensibilisation ambitionne de rapprocher les citoyens des solutions de santé adaptées, accessibles et orientées vers la prévention.

28 NOV
14 DEC
2025

FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOME

Foire de toutes les opportunités

FOIRE
INTERNATIONALE DE

40 ANS

LOME

ICI NAISSENT LES GRANDES RENCONTRES

THÈME : « 40 ANS D'HISTOIRE, 20 ÉDITIONS :
UN REGARD SUR LE PASSÉ, UN CAP SUR L'AVENIR »

+228 91 20 70 70
+228 99 20 70 70



www.cetef.tg



CETEF
TOGO-2000